VILLE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 octobre 2021 Rapporteur : Monsieur Jacques LE ROUX

N° 45

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/10/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/10/2021 (accusé de réception du 13/10/2021)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Jumelage avec la ville de Remscheid - Mandat spécial

Signé en 1971, le 29 mai à Remscheid et le 23 juillet à Quimper, nous célébrons cette année le cinquantième anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

Particulièrement développé au niveau des échanges scolaires, le jumelage permet par ailleurs aux habitants des deux villes de se retrouver autour d'évènements sportifs, culturels et plus généralement de développer des contacts humains au-delà des frontières.

Ainsi, les comités de jumelage de Quimper et de Remscheid sont très actifs et grâce aux bénévoles des deux comités les familles allemandes et françaises entretiennent des liens d'amitié exceptionnels.

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire du jumelage, une délégation allemande a été reçue à Quimper et une plaque a été inaugurée au niveau de la promenade Jean l'Hours, chemin reliant le quartier de Locmaria à l'espace vert proche du pont de Poulguinan.

Dans le cadre de cette célébration, une délégation quimpéroise a été invitée en Allemagne par la Ville de Remscheid pour fêter les 50 ans du jumelage.

Afin de représenter la commune de Quimper à Remscheid du 10 au 12 septembre 2021, mesdames Isabelle ASSIH, Françoise DORVAL, Doriane LE TREUST et Annaïg LE MEUR se sont rendues en Allemagne.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser le remboursement de leurs éventuels frais de séjour aux frais réels sur présentation de justificatifs liés à la nature et au lieu de la mission.